



AGENTS HOSPITALIERS

Une protection santé adaptée à votre statut

Garantie Agents Hospitaliers 1 et 2



Des cotisations adaptées à chacun : département du Var [83]

Situation familiale	Cotisation mensuelle TTC 2018 Garantie agent hospitalier 1	Cotisation mensuelle TTC 2018 Garantie agent hospitalier 2
1 agent	52,97 €	76,25 €
1 agent + 1 enfant	92,61 €	133,54 €
1 agent + 2 enfants	127,07 €	183,08 €
1 agent + 3 enfants et plus	150,77 €	217,95 €
1 couple	92,61 €	133,54 €
1 couple + 1 enfant	127,07 €	183,08 €
1 couple + 2 enfants et plus	150,77 €	217,95 €

INFO !

Possibilité de rajouter un renfort hospitalisation de 16 à 48 euros par jour et/ou d'une allocation frais d'obsèques à partir de 198.66 euros par adulte.

Vos contacts de proximité dans le Var

AGENCE TOULON

Vos experts Mutuelles du Soleil sont à votre disposition :
du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h
le vendredi de 9h à 12h15 et de 14h15 à 18h

42, avenue Vauban - 83000 TOULON

Ligne directe de l'agence : 04 94 90 41 72 agence831@mutuellesdusoleil.fr

VOTRE EXPERT MUTUELLES DU SOLEIL SE DÉPLACE

Hervé IMBERT est à votre disposition au 06 11 01 45 48
ou par mail à herve.imbert@mutuellesdusoleil.fr

Expert Mutuelles du Soleil, il est à vos côtés pour vous accompagner dans la conception, la gestion et la valorisation de la protection sociale de votre collectivité.



Téléchargez l'appli mobile :

